

COLLOQUE
« DÉFENDRE ET TRANSFORMER
L'ÉCOLE POUR TOUS »
MARSEILLE, 3-4-5 octobre 1997

PUBLIC OU PRIVÉ : QUELLE DÉMOCRATISATION ?

Gabriel LANGOUËT, Université de Paris V
Alain LÉGER, Université de Caen

Résumé : À fin des années 70, plus d'un tiers des élèves fréquentaient le privé, de façon permanente ou temporaire, seconde chance inégalement distribuée selon les catégories sociales, et par conséquent source de nouvelles inégalités. Au total, si le public restait plus démocratique quant à son recrutement, le privé l'était davantage au niveau des parcours et des résultats.

Aujourd'hui, le « zapping » continue de croître : plus de 40% des élèves utilisent le privé ; et c'est près d'une famille sur deux qui y scolarise au moins l'un de ses enfants. S'il subsiste de fortes liaisons entre les parcours scolaires des parents et ceux des enfants et si se reproduisent des traditions familiales de fidélité au public ou au privé, elles vont en s'affaiblissant du fait de l'intensification du « zapping ». Les choix idéologiques ont une très faible importance et les familles utilisatrices du privé, quels que soient les groupes sociaux, se mobilisent surtout pour l'obtention de résultats scolaires meilleurs. Le recours au changement de secteur reste donc essentiellement réponse à une situation d'échec.

Actes édités sur CD-Rom par l'IUFM d'Aix-Marseille

© Alain Léger, 2000

l'auteur autorise la copie du présent document dans les conditions suivantes :
l'exemplaire téléchargé ne doit faire l'objet d'aucune nouvelle copie.
Il ne peut être tiré sur papier qu'en un seul et unique exemplaire.
Il ne peut être utilisé que pour un usage privé, à des fins de lecture personnelle, ou pour
l'enseignement et la recherche.

Toute autre reproduction, diffusion et usage public,
à des fins commerciales ou non,
même à titre gratuit, reste interdite
sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit.

PUBLIC OU PRIVÉ : QUELLE DÉMOCRATISATION ?

Gabriel LANGOUËT, Université de Paris V
Alain LÉGER, Université de Caen

Dix ans déjà ! Voilà dix ans que nous avons placé le thème des rapports entre l'État et l'école au centre de nos préoccupations de recherche, que nous avons cherché à mieux analyser les rapports plus spécifiques entre l'enseignement public et l'enseignement privé français.

Ce vaste champ de recherche n'était sans doute pas totalement inexploré lorsque nous l'avons abordé, mais les travaux, qui restaient peu nombreux, avaient cependant mis en évidence de profonds changements : par exemple, et pour ne citer que les principaux, Lucie Tanguy avait, dès 1972, montré les changements de structuration de l'enseignement privé entraînés par la loi Debré, ce secteur devenant « service privé d'utilité publique »⁽¹⁾ ; Antoine Prost⁽²⁾, dès 1982, notait les changements de fonctions de l'école privée dont la vocation principale reste l'éducation religieuse mais qui est de plus en plus fréquemment utilisée comme école de la seconde chance, notamment en cas de difficultés rencontrées au cours de la scolarisation en public ; Robert Ballion⁽³⁾ observait quant à lui des changements de comportements des familles, soulignant l'accroissement de la demande d'éducation et l'interprétant en termes de « stratégies » comparables à celles qui sont mises en oeuvre par un acteur averti souhaitant acquérir une éducation assimilée à un autre bien de consommation.

L'attachement et l'intérêt que nous avons porté, dès ces années, à ce thème de recherche tenait sans aucun doute à ces analyses historiques ou sociologiques brièvement évoquées (et à bien d'autres que nous ne reprenons pas ici), mais aussi à l'observation plus directe de deux séries de faits sociaux.

. D'une part, dès nos premières investigations, apparaissait un fort décalage entre les positions tranchées et bien souvent irréductibles exprimées par les responsables des deux camps et les opinions des « usagers » des deux secteurs. Parmi ces responsables, les uns confondent enseignement privé et enseignement catholique (même s'il est vrai que la quasi totalité - près de 95% - des établissements privés sous contrat sont catholiques, cela ne signifie pas qu'ils imposent une éducation religieuse) et refusent tout financement public de l'école privée au nom de la neutralité de l'État (« A école publique, fonds publics, à école privée, fonds privés »), les autres font l'amalgame entre défense de la liberté de l'enseignement et défense des libertés, laissant donc supposer l'absence de liberté de l'école publique. Or, la simple observation de l'évolution des opinions des familles, à travers les sondages notamment, et même si ceux-ci doivent être interprétés avec prudence, montre des positions de moins en moins tranchées : les subventions de l'enseignement privé semblent aujourd'hui majoritairement acceptées, y compris dans l'électorat de gauche, la liberté de choix de l'établissement scolaire, mais aussi du secteur, est fortement revendiquée, etc.

. D'autre part, les grandes manifestations de 1984 en faveur de l'enseignement privé, dont l'ampleur et la portée furent considérables puisqu'elles conduisirent non seulement au retrait du projet Savary, mais aussi à un changement de gouvernement et de fait, concernant les rapports État-école, au maintien intégral des aides à l'enseignement privé prévues 25 ans plus tôt par la loi Debré, même si la forme en a été légèrement modifiée dans le cadre des lois de décentralisation. Nous avons à plusieurs reprises souligné que cette forte mobilisation en faveur de l'enseignement privé, même si elle était, pour une part, encouragée par des forces opposées au public, n'était en rien une mobilisation contre l'enseignement public, mais plutôt, très majoritairement, la revendication du droit au choix supposant le maintien de deux secteurs de scolarisation plus complémentaires que concurrents. Dix ans plus tard, les manifestations d'aussi grande ampleur de 1994, mais cette fois en faveur de l'enseignement

¹ Tanguy, L., L'État et l'école. L'école privée en France, *Revue française de sociologie*, XIII, 1972, p. 338.

² Prost, A., « Les écoles libres changent de fonctions », *Histoire générale de l'enseignement en France*, t. IV, Paris, L'abbat, 1982, 413-447.

³ Ballion, R., *Les consommateurs d'école*, Paris, Stock, 1982, 310 p.

public, n'étaient sans doute pas davantage dirigées contre l'enseignement privé. Et il n'est probablement pas faux d'imaginer que les mêmes types de familles - voire les mêmes familles - aient pu défendre avec la même sincérité les deux écoles à dix ans d'écart⁴.

Une première étape de la recherche

Dans la première phase de notre travail, qui a abouti notamment, en 1991, à la publication d'un ouvrage repris et mis à jour en 1994⁽⁵⁾, nous cherchions à mieux connaître les élèves du public ou du privé, qu'ils soient « fidèles » à l'un des secteurs ou, au contraire, qu'ils utilisent complémentaires tantôt l'un, tantôt l'autre secteur. Pour ce faire, nous avons en particulier analysé les panels constitués par le Ministère de l'Éducation nationale (panel 1972-1973-1974 et panel 1980) qui permettaient non seulement de repérer les trajectoires des élèves et l'évolution temporelle de ces trajectoires, mais aussi d'évaluer les résultats produits selon les types de trajectoires retenues. Nous avons mis en évidence et réfuté sept idées fausses que nous résumerons rapidement ici.

— La première idée fautive consiste à sous-estimer grandement le nombre réel des usagers du secteur privé en ne considérant que la proportion des élèves scolarisés par ce secteur, telle qu'elle apparaît dans les statistiques ministérielles, pour une année donnée. Or, nous avons démontré que la grande majorité des usagers du privé en sont des usagers temporaires. Ainsi, dans le panel 1972-73-74, plus de 35 % des élèves avaient utilisé, au moins temporairement, le secteur privé, et cette part pouvait être estimée à 37% dans le panel 1980.

— La deuxième idée fautive conduit à méconnaître la nature véritable des usagers du secteur privé en assimilant essentiellement leurs motivations à des préoccupations religieuses. Or toute une série de résultats - et notamment le fait que les transferts étaient souvent liés à des difficultés scolaires et apparaissaient manifestement, sauf à l'entrée en sixième, comme une pratique de recours en cas d'échec - ont permis de montrer que le choix du privé pour des raisons confessionnelles était extrêmement minoritaire.

— La troisième idée fautive, développée par plusieurs auteurs, consiste à affirmer que l'existence de deux secteurs de scolarisation permet le libre choix de l'école par les familles, et que cette liberté, jointe à la fonction de recours exercée par l'école privée, va dans le sens d'une démocratisation de l'enseignement. Nous avons montré que beaucoup de familles n'ont aucune possibilité de choix, d'abord en raison des inégalités géographiques de l'offre d'établissements, très différente selon les régions, mais surtout à cause des inégalités sociales. Nous avons constaté une utilisation massive des transferts par les catégories sociales privilégiées et une utilisation bien moindre dans les catégories populaires. Le recours au transfert en cas d'échec servait donc le plus souvent à ceux qui avaient déjà, de toutes façons, le moins de chances statistiques d'être en échec : nos résultats montraient constamment que seules les catégories supérieures étaient véritablement en mesure d'élaborer des « stratégies » scolaires et d'utiliser à leur profit l'existence de deux secteurs d'enseignement, soit comme recours en cas d'échec, soit par souci de distinction et volonté de se retrouver « entre soi » dans un milieu social élevé.

— Dans un ordre d'idées voisin, la version actuelle de l'idéologie libérale préconise l'autonomie et la mise en concurrence des établissements et des secteurs. Cette exaltation des vertus de la concurrence et du consumérisme conduit à encourager l'avènement d'une mentalité d'usagers en matière scolaire et donne lieu à la publication régulière, dans une certaine presse, de « palmarès »

⁴ Nous ne parlons pas ici du profil sociologique des manifestants, mais du soutien qu'ils ont pu rencontrer plus largement dans l'opinion. Pour ce qui est des manifestants de 1994, on sait par un sondage IFOP publié dans *Libération* du 18 février 1994, qu'ils avaient au contraire des caractéristiques très particulières (et vraisemblablement très éloignées de celles des manifestants de 1984) : 42% d'enseignants et 11% d'étudiants contre 3% seulement d'ouvriers et 11% d'employés ; seulement 19% d'entre eux travaillaient dans le secteur privé ; par ailleurs, 43% d'entre eux étaient syndiqués et 2% seulement ont déclaré avoir voté pour la droite aux législatives de 1993. Il est à noter également que 3% de ces manifestants en faveur de l'école publique ont déclaré avoir des enfants scolarisés en privé.

⁵ Langouët, G., Léger, A., (postface de C. Lelièvre), *École publique ou école privée ? Trajectoires et réussites scolaires*, Paris, Éditions Fabert, 1994, 186 p.

d'établissements qui comparent, notamment, des taux de réussite au baccalauréat et en déduisent un classement de ces établissements selon leur valeur supposée. Il s'agit ici de la quatrième idée fautive que nous avons combattue en montrant que ces pseudo-évaluations, qui prétendent guider le choix des familles, n'ont aucune signification quant à la valeur réelle des établissements : elles ne se préoccupent que d'un résultat final sans se soucier ni de l'origine sociale des élèves, ni du taux d'élimination en cours de cursus, ni de la situation scolaire initiale des élèves résultant d'une éventuelle sélection à l'entrée, ni des flux de départ et d'arrivée. Une authentique évaluation de l'effet-établissement ne peut, par conséquent, être réalisée que sur des cohortes d'élèves, et non sur des stocks. Nous avons, pour notre part, mené une évaluation de ce type à propos de l'effet-secteur, c'est-à-dire en comparant les résultats de l'enseignement privé et de l'enseignement public pour les élèves restés fidèles à leur secteur d'origine.

— Ces résultats nous ont notamment permis de remettre en cause une cinquième idée fautive, selon laquelle il existerait une sorte de fatalité de l'échec des enfants de milieux populaires, que cette fatalité soit dite héréditaire ou soit dite sociologique. En réalité, il apparaissait que les mêmes groupes sociaux avaient des chances très différentes de réussite selon qu'ils fréquentaient l'enseignement public ou privé (les enfants d'agriculteurs réussissant mieux dans le public, ceux d'ouvriers et surtout d'employés réussissant mieux dans le privé).

— Bien sûr, on ne saurait tirer de ces résultats la conclusion simpliste selon laquelle l'enseignement privé serait globalement meilleur pour les enfants des classes populaires. Il faut plutôt comprendre cette réalité contradictoire qui fait du secteur privé un lieu antidémocratique par son recrutement social, en même temps qu'un lieu de meilleure réussite pour les enfants des classes populaires (du moins pour la petite partie d'entre eux qui le fréquentent). En tous cas, il convient de rejeter une sixième idée fautive qui présente l'école publique comme étant démocratique, socialement neutre et au service de tous les enfants sans distinction : si elle est effectivement plus démocratique que l'école privée par son recrutement social initial, elle l'est moins par les écarts sociaux de réussite qu'elle crée en cours de scolarité, et par les éliminations massives et précoces qui y frappent les enfants des classes populaires.

— Enfin, une septième idée fautive présente le système scolaire comme une institution figée et peu sensible au changement. Or nous avons montré, dans le dernier chapitre de cet ouvrage, que d'importantes transformations se sont produites pendant la courte période de six à sept ans qui sépare les deux panels. Résumons-les très brièvement : le taux de transfert a augmenté ainsi que la proportion de scolarités « normales » ; la composition sociale des deux secteurs s'est modifiée dans le sens d'une indéniable démocratisation du secteur privé ; l'efficacité des deux secteurs s'est transformée et le secteur privé a continué à réduire plus vite que le secteur public les inégalités sociales de réussite ; enfin les stratégies des différentes catégories socioprofessionnelles ont évolué, notamment dans le cas des enfants de cadres supérieurs qui augmentent leur taux de fréquentation de l'enseignement public, à contre-courant par rapport au mouvement de sens inverse qui touche tous les autres groupes.

Une seconde étape

Cette série de résultats apportait donc de nouveaux éclairages mais faisait surgir immédiatement de nouvelles zones d'ombre qui offraient autant de prolongements possibles à la recherche. Certes, l'approche macrosociologique retenue (et notamment le suivi des panels) constituait un préalable indispensable par l'ensemble des constats qu'elle a permis d'établir, mais aussi parce qu'elle rend désormais possible la constitution d'échantillons représentatifs des élèves utilisant les deux secteurs d'enseignement. Mais elle posait aussi une série de nouvelles questions auxquelles il fallait répondre à l'aide d'autres méthodologies d'enquête. Par exemple, nous visions à mieux comprendre les phénomènes observés, les « stratégies » utilisées - ou susceptibles de l'être - par les familles, et notamment par celles qui utilisent les deux secteurs d'enseignement : dans quelles circonstances et après quelles scolarités les familles ont-elles recours au transfert d'établissement ou de secteur, quelles raisons invoquent-elles, ont-elles des « stratégies » familiales constantes ou celles-ci évoluent-elles en fonction de chacun des enfants de la fratrie, de l'expérience de scolarisation des aînés, etc. ? Ainsi voulions-nous non seulement mieux cerner les motifs réels d'un attachement au double système de scolarisation, et les variations de ces motifs selon les caractéristiques sociales des

divers usagers, notamment pour ce qui est des attitudes et pratiques exprimant la mobilisation familiale à l'égard de la réussite scolaire, mais encore évaluer plus exactement la proportion de familles voulant pouvoir bénéficier des possibilités d'un recours éventuel. Le lecteur le saisira aisément : pour étudier les comportements réels d'une famille, les raisons qui motivent ses choix, nous devons nous adresser directement à elle, et relever les trajectoires scolaires, non point d'un seul enfant, mais de l'ensemble des frères et soeurs de cette famille.

Le recours à l'enquête s'imposait, afin que puissent être enregistrés les parcours de l'ensemble des enfants d'une même fratrie. Mais il s'imposait également compte tenu du type de données que nous souhaitions recueillir : par exemple, il nous paraissait nécessaire de mieux cerner dans quelles conditions, dans quelles circonstances et après quelles scolarités de leurs enfants les familles utilisent les possibilités de passage d'un secteur à l'autre, quels parents, selon leurs caractéristiques sociales certes, mais aussi selon leur propre histoire scolaire, leur propre utilisation du public ou du privé, utilisent plus fréquemment les possibilités offertes par la présence des deux secteurs de scolarisation ; nous avons ainsi posé des questions portant sur l'appartenance sociale du père et de la mère, leur niveau culturel, le nombre d'enfants et d'enfants scolarisés, ainsi que sur leur propre trajectoire scolaire, et des questions portant non seulement sur l'enfant visé par l'enquête (sexe, âge, scolarisation et histoire de scolarisation, raisons des choix d'écoles, etc.), pour reconstituer les « stratégies » concernant cet enfant, mais aussi sur les autres enfants de la fratrie, afin de mieux cerner les « stratégies » familiales globales.

Pour avoir une vision aussi globale que possible des rapports des familles au choix de l'école pour leurs enfants, trois régions ou académies assez contrastées ont été retenues : la région parisienne constituée des académies de Paris, Créteil et Versailles ⁽⁶⁾ dans laquelle le taux de fréquentation du privé est assez voisin du taux national, l'académie de Reims dans laquelle ce taux est un peu moins élevé et l'académie de Nantes dans laquelle il est, au contraire, très élevé ; de surcroît, on notera que, pour le second degré, le taux de fréquentation moyen du privé de cet ensemble (22,3%) reste assez proche du taux national (20,6% l'année de l'enquête), ce qui ne peut que renforcer les possibilités de généralisation des observations effectuées. De même, a été retenue l'idée d'interroger principalement, et dans des proportions voisines, les familles à partir d'un de leurs enfants scolarisé à l'un des paliers de l'enseignement secondaire : sixième, quatrième, seconde et terminale.

Le choix n'était aucunement celui de la construction d'un échantillon représentatif au niveau national comme dans le cas des panels : d'abord, on notera qu'il s'agit de données transversales, même si des reconstructions de parcours sont parfois possibles ; ensuite, on ne peut tirer de ces informations brutes aucune image nationale des comportements des familles face au choix de l'école : ce serait très certainement erroné, sauf à les pondérer préalablement, ce que nous ferons en redressant notre échantillon par rapport aux variables principales. Il fallait, au contraire, obtenir des effectifs de répondants permettant les comparaisons en fonction des principales variables évoquées ci-dessus. Par exemple, il était nécessaire d'interroger des populations d'effectifs assez comparables quelles que soient les académies, quel que soit le secteur fréquenté ou quels que soient les principaux niveaux. C'est pourquoi, dans chaque région, qu'il s'agisse des collèges ou des lycées, ont été retenus des établissements eux-mêmes répartis en trois tiers en fonction de la connaissance que nous avons de leurs publics ⁽⁷⁾ (établissements à recrutement social "élevé", moyen et "bas"), afin que, selon leurs appartenances socioprofessionnelles, les répartitions des familles, dans chacun des deux secteurs et aux divers niveaux de scolarisation, restent assez proches des répartitions observées au niveau national.

Au total, 9 000 questionnaires ont été adressés aux familles, 4 500 en public et 4 500 en privé ; 5 265 sont exploitables et représentent bien sûr 5265 familles mais, au total, 14 046 enfants. 2 500 familles ont répondu à partir d'enfants « ciblés » en public et 2 765 à partir d'enfants « ciblés » en privé, ce qui représente un taux global de retour de 58,5% : 55,5% en public et 61,4% en privé.

Grâce aux apports de cette enquête, nous devrions être en mesure de compléter les études que

⁶ Ces académies n'ont volontairement pas été dissociées car les passages public-privé interacadémiques sont fréquents.

⁷ Cette enquête a été conduite au cours de l'année scolaire 1993-1994. Nous tenons à remercier ici H. Béraud-Caquelin, M. Champseix et G. Combaz qui, outre le travail d'enquête proprement dit, ont pu réaliser cette tâche en liaison avec les rectorats et les services correspondants de l'enseignement privé.

nous avons antérieurement conduites et, notamment, comme nous l'indiquons plus haut, de mieux cerner les comportements des familles vis-à-vis de l'école, non seulement en considérant la trajectoire scolaire d'un seul enfant par famille, ce qui est insuffisant, mais en considérant l'ensemble des trajectoires des enfants d'une même famille. Dans le cadre de cet article, nous nous limiterons à en fournir les résultats concernant l'évolution du « zapping » des élèves considérés isolément (trajectoire de l'enfant principal), l'évaluation des pratiques familiales d'utilisation du public et du privé (trajectoires des fratries) et les rapports entre les scolarisations des parents et celles des enfants (d'une génération à l'autre).

La trajectoire de l'enfant principal

Sur cet échantillon redressé⁸, dont les trajectoires scolaires sont loin d'être achevées pour un grand nombre d'élèves, la fidélité au public n'est le fait que de deux élèves sur trois (66,6%), la fidélité au privé, de moins d'un sur dix (9,2%), le « zapping » ayant déjà utilisé par près d'un quart d'entre eux (Tableau 1).

Niveaux	Trajectoire de l'enfant principal			
	Tout public	Tout privé	Zapping	Total
Ensemble	66,6	9,2	24,2	100%
Sixième	73,2	8,7	18,1	100%
Quatrième	67,9	9,5	22,5	100%
Seconde	60,5	9,6	30,0	100%
Terminale	62,1	9,0	28,9	100%

Tableau 1. Trajectoire de l'enfant principal : ensemble et selon les niveaux

De la sixième à la terminale, on observe une nette diminution de la fidélité au public : elle est particulièrement forte de la sixième (73,2%) à la seconde (60,5%), et y correspond un fort accroissement de l'utilisation du « zapping » (18,1% en sixième, mais 30% en seconde), la fidélité au privé subissant des variations de plus faible étendue.

Ces variations, sans être directement comparables, sont à rapprocher de celles que nous avons pu observer sur le panel 1972-73-74 qui, comme notre échantillon, incluait les changements de secteurs durant la scolarité élémentaire⁽⁹⁾ : nous pouvons notamment comparer les trajectoires observées aux divers niveaux. Sur ce panel, elles étaient les suivantes (Tableau 2) :

Panel 1972-73-74	Tout public	Tout privé	Zapping	Total
Entrants en sixième	76,9	9,8	13,3	100%
Entrants en quatrième	73,1	10,8	16,1	100%
Entrants en seconde	69,5	10,4	20,1	100%
Entrants en terminale	69,3	10,0	20,6	100%

Tableau 2. Panel 1972-73-74 : trajectoires scolaires selon les niveaux

Entre les deux périodes d'observation, celle qui correspond au suivi du panel 1972-73-74 et celle qui correspond à notre enquête, si nous comparons les données de ce tableau à celles du tableau I-8, on observe qu'à chaque niveau, les fidélités au public ou au privé ont régressé tandis que la pratique du « zapping » s'est accrue.

⁸ Nous n'évoquerons pas ici les problèmes de redressement de l'échantillon et renvoyons le lecteur à notre dernier ouvrage : Langouët, G. et Léger, A., *Le choix des familles : école publique ou école privée ?*, Paris, Fabert, 1997.

⁹ Source : notre ouvrage *École publique ou école privée ?* déjà cité.

De manière certes approximative, mais aussi très illustrative et sans doute proche de la réalité, nous pouvons estimer les variations entre deux panels observés à une quinzaine d'années d'écart (10). La fidélité au privé se serait abaissée d'environ un point (c'est une constante observée aux divers niveaux), tandis que la fidélité au public se serait abaissée, en moyenne, de plus de 6 points, le « zapping » croissant, quant à lui, en moyenne, de plus de 7 points (11). Or, sur l'ensemble du panel 72-73-74, les trajectoires étaient les suivantes :

Panel 72-73-74 (Ensemble du panel)	Tout public	Tout privé	Zapping	Total
	64,7	7,5	27,8	100%

Il est donc fortement probable qu'elles seraient actuellement proches de l'estimation suivante :

Panel fictif (1989 ?) (estimations) (12)	Tout public	Tout privé	Zapping	Total
	58,7	6,5	34,8	100%

Ainsi le premier apport de cette recherche est sans doute d'établir nettement, aux erreurs d'échantillonnage près, que les fidélités au public et au privé continuent de régresser, tandis que croît, assez régulièrement, la pratique du « zapping » : en une quinzaine d'années, depuis les observations effectuées sur le panel 1972-73-74 jusqu'à celles-ci, la fidélité des élèves au public s'est abaissée d'un peu plus de 64% à 58-59%, la fidélité au privé de 7,5% à 6-7%, tandis que le « zapping » a cru de 27,8% à 34-35%. Remarquons encore, pour valider le sens de cette estimation, que, sur le panel 1980, qui se situe sensiblement à égale distance du panel 1972-73-74 et de ce panel fictif, nous avons déjà enregistré une baisse des fidélités aux deux secteurs et une augmentation du « zapping » de 2,5%. La pratique de l'utilisation des deux secteurs de scolarisation semble donc continuer de s'accélérer : aujourd'hui, pour moins de six élèves sur dix qui ne fréquentent que le public, ce sont plus de quatre sur dix qui, totalement ou temporairement, mais surtout temporairement, fréquentent le privé. La fonction de recours du privé semble donc se renforcer ; les élèves utilisateurs permanents ou temporaires du privé, et surtout temporaires, si le mouvement se prolonge, pourraient, dans une vingtaine d'années, devenir aussi nombreux que les élèves fidèles au public.

Dans notre ouvrage précédent, nous avons montré que la pratique du « zapping », sauf en sixième, est nettement plus fréquente si les élèves ont redoublé (élèves en retard) que s'ils n'ont pas redoublé (âge « normal »). Et nous avons vérifié que cette pratique était assez indépendante du sexe des élèves (13). La même constatation, qui confirme en outre la validité de notre échantillon, peut être faite aujourd'hui, à partir des données de cette enquête (Tableau 3).

¹⁰ Un tel panel existe, celui des élèves entrés en sixième en 1989. Mais il ne renseigne qu'incomplètement sur les trajectoires des élèves, et seules des données très fragmentaires sont actuellement disponibles. Nous y reviendrons plus loin.

¹¹ Pour estimer ces variations moyennes, il est bien évidemment tenu compte à la fois des variations observées aux divers niveaux et des proportions d'élèves aux divers niveaux (moyennes pondérées).

¹² Ces estimations correspondent aux résultats que nous attendons lorsque l'analyse des données du panel 1989 sera possible. D'où le nom de « panel fictif (1989 ?) ». Il faut noter toutefois que, même lorsque ses résultats seront entièrement connus, le panel 1989 ne renseignera pas sur les trajectoires complètes des élèves : depuis le panel 1972-73-74, la DEP ne relève plus les changements de secteur effectués par l'élève au cours de sa scolarité élémentaire, mais seulement le secteur du dernier établissement primaire fréquenté. Il manque donc pour chaque élève au moins quatre années de scolarité et souvent plus, pendant lesquelles de multiples changements de secteur peuvent avoir eu lieu.

¹³ Concernant cette variable, nous n'avons pas reproduit les résultats compte tenu de la faiblesse des écarts observés.

	Trajectoire de l'enfant principal			
	Tout public	Tout privé	Zapping	Total
Garçons	66,4	8,8	24,8	100%
Filles	66,8	9,6	23,6	100%
Âge normal	68,4	10,3	21,3	100%
En retard	64,2	7,9	27,9	100%

Tableau 3. Trajectoire de l'enfant principal selon le sexe et l'âge

Les trajectoires des garçons et des filles sont très proches : elles sont pratiquement identiques en ce qui concerne le taux de fidélité au public (environ les deux tiers), et si la fréquentation du « tout privé » est légèrement supérieure chez les filles, elle est compensée par une utilisation un peu moindre du « zapping ». Au total, fidélités au privé et utilisations temporaires de ce secteur sont le fait d'un tiers des filles ou des garçons : le sexe n'est pas, comme nous l'avons déjà observé, une variable discriminante quant aux parcours scolaires.

Il n'en va pas de même pour l'âge, par conséquent pour l'effet du retard sur le déroulement des scolarités : les fidélités, tant au privé qu'au public, sont moins fréquentes chez les élèves en retard que chez les élèves à l'âge « normal » : le « zapping », comme nous l'avons montré antérieurement, reste bien davantage pratiqué par des élèves âgés que par des élèves jeunes. Il constitue donc un recours tardif en cas d'échec, bien plus qu'une stratégie.

Ce recours, marqué par l'utilisation croissante du « zapping », varie selon les catégories sociales. Sans en fournir, ici, les détails, rappelons que, par rapport aux panels antérieurs, nous pouvons notamment retenir les résultats suivants :

— concernant les enfants d'agriculteurs de notre échantillon, les fidélités aux deux secteurs sont déjà nettement inférieures, et l'utilisation des deux secteurs supérieure à celles que nous avons observées sur le panel 1972-73-74. Indiscutablement, le recours aux possibilités offertes par la présence d'un double réseau de scolarisation s'est fortement intensifié ;

— concernant les enfants des artisans ou commerçants, professions intermédiaires, ouvriers et cadres supérieurs, la proportion de « zappeurs » observée sur cet échantillon n'est déjà, selon les cas, que de 4 ou 5 points inférieure à celle du panel 1972-73-74. Il est donc possible de prédire de façon assez sûre, au moins pour les trois premières catégories citées, dont les taux de fidélités à l'un ou l'autre des deux secteurs tendent aussi à se rapprocher des taux observés sur le panel, la progression du « zapping ». Le problème est sans doute plus complexe en ce qui concerne les enfants de cadres supérieurs : en même temps que l'utilisation des deux secteurs est pour eux une pratique fréquente, la fidélité au public semble se renforcer tandis que décline la fidélité au privé. Notons que, dans notre ouvrage précédent, la comparaison des panels 1972-73-74 et 1980 nous avait justement permis de constater chez les enfants de cadres supérieurs une pratique à contre-courant consistant à revenir au « tout public » tandis que, dans leur ensemble, les autres catégories sociales observaient un comportement inverse.

— concernant enfin les enfants d'employés, il semble que le recours aux possibilités offertes par la présence d'un double réseau de scolarisation soit moins utilisé que par les autres catégories : l'usage du « zapping » parmi les élèves de cette catégorie est inférieur de 7,5 points à celui que nous observions dans le panel 1972-73-74, tandis que la fidélité au public, comme celle des enfants de cadres supérieurs, est supérieure de 5,6 points.

Les trajectoires des fratries

Nous avons observé que les trajectoires des élèves font apparaître une progression du « zapping », et qu'elles se différencient selon les niveaux de scolarisation et selon l'appartenance socioprofessionnelle des parents. Mais ce repérage de la fidélité ou de l'infidélité à un secteur reste partiel s'il n'est évalué qu'à partir de la trajectoire d'un unique enfant par fratrie. Nous nous proposons désormais de mesurer cette fidélité ou cette infidélité non plus pour un seul enfant, l'enfant « principal », mais en considérant l'ensemble des enfants d'une même famille lorsqu'elle en compte plusieurs. La question posée devient donc la suivante : peut-on, estimer, non plus la proportion des

élèves fidèles, mais celle des familles fidèles pour tous leurs enfants à tel ou tel secteur ?

	Trajectoires des fratries			
	Tout public	Tout privé	Public et privé	Total
Ensemble	59,3	6,5	34,2	100%
Sixième	66,0	6,6	27,4	100%
Quatrième	60,3	6,7	33,0	100%
Seconde	54,0	6,5	39,4	100%
Terminale	54,0	6,0	40,0	100%

Tableau 4. Trajectoires des fratries selon les niveaux

La comparaison des données du Tableau 4 à celles qui avaient été établies en fonction d'un seul enfant par famille (cf. Tableau 1) montre des écarts très importants. Par exemple, la fidélité familiale au secteur public (59,3%) est de plus de 7 points inférieure à la fidélité évaluée à partir du parcours scolaire de l'enfant « principal » de l'enquête (66,6%). De même, mesurée au niveau de la fratrie, la fidélité au privé s'abaisse à 6,5% (au lieu de 9,2%). Et la pratique familiale du « zapping », au moins pour l'un de ses enfants, concerne 34,2% des familles. Dans notre ouvrage précédent, nous formulions déjà l'hypothèse selon laquelle le nombre de fratries utilisant les deux secteurs était certainement bien supérieur au nombre de « zappeurs » dans les panels : selon ces deux types d'estimations différentes, nous constatons que le taux passe effectivement, ici, de 24,2% si l'on considère l'unité élève à 34,2% si l'on considère l'unité famille, soit une augmentation de 10 points. C'est dire l'ampleur que prennent les parcours mixtes : au total, ce sont nettement plus de 4 fratries sur 10 qui ont utilisé le privé de façon exclusive ou partielle.

Toutefois ces parcours scolaires sont, pour la plupart, inachevés. Pour estimer ce que nous constaterions si ces scolarités étaient terminées, il faut recourir à nouveau au panel fictif correspondant approximativement à un panel dont les élèves seraient entrés en sixième en 1989. Nous avons établi que les parcours des élèves se répartiraient sensiblement ainsi :

Panel fictif d'élèves (1989 ?)	Tout public	Tout privé	Public et privé	Total
	58,7	6,5	34,8	100%

Nous pouvons aisément estimer que les comportements familiaux observés ici entraînent, de façon assez uniforme quels que soient les niveaux, une diminution d'environ 7,3% pour la fidélité au public et de 2,7% pour la fidélité au privé, et par conséquent 10% d'accroissement de l'utilisation des deux secteurs⁽¹⁴⁾. Ainsi, un échantillon de familles observé à la même date se répartirait approximativement de la manière suivante :

Panel fictif de familles (1989 ?)	Tout public	Tout privé	Public et privé	Total
(estimation)	51,4	3,8	44,8	100%

Certes, il ne s'agit que d'un ordre de grandeur, même s'il est probablement très proche de la réalité. Mais il montre à l'évidence que les familles se partagent presque pour moitié entre celles (à peine plus d'une sur deux) qui continuent, par fidélité, par nécessité ou parce que le besoin d'un changement de secteur n'apparaît pas, à n'utiliser que le public pour l'ensemble de leurs enfants, et celles (à peine moins d'une sur deux) qui utilisent le secteur privé, soit exclusivement mais sans doute de façon de plus en plus minoritaire (autour de 4%), soit partiellement c'est-à-dire pour l'un de leurs

¹⁴ Ce sont les différences générales observées, qu'elles soient établies sur l'ensemble ou que l'on pondère les « poids » des différences observées aux divers niveaux.

enfants au moins (près de 45%).

Mais observons maintenant l'utilisation familiale des secteurs en fonction de la profession exercée par le père (Tableau 5).

Profession du père	Trajectoires des fratries			Total
	Tout public	Tout privé	Public et privé	
Agriculteur	35,0	8,8	56,1	100%
Artisan, commerçant	46,4	9,9	43,6	100%
Cadre supérieur	50,4	8,0	41,4	100%
Profession intermédiaire	61,4	6,6	31,9	100%
Employé	63,8	5,8	30,3	100%
Ouvrier	68,5	4,4	27,0	100%

Tableau 5. Trajectoires des fratries selon la profession du père

La première constatation est celle de la variabilité de la fidélité au privé selon ces appartenances sociales : un peu plus de 4% parmi les familles dont le père est ouvrier et un peu moins de 6% parmi celles dont le père est employé, entre 6 et 7% parmi les professions intermédiaires, 8% chez les cadres supérieurs et près de 9% chez les agriculteurs, près de 10% parmi les artisans et commerçants. La fidélité au public n'est nettement majoritaire que parmi les fratries dont le père est ouvrier (plus de 2 familles sur 3), employé ou profession intermédiaire (plus de 6 sur 10), mais elle ne concerne plus qu'une famille sur deux chez les cadres supérieurs et devient minoritaire chez les artisans ou commerçants (46,4%), et très minoritaire chez les agriculteurs (à peine plus d'un tiers : 35%); sans doute serait-elle aussi minoritaire chez les cadres supérieurs si l'on considérait un ensemble de familles de cette catégorie dont les enfants auraient tous achevé leur scolarité. Enfin, les parcours mixtes concernent, à des degrés certes divers, toutes les familles quelle que soit leur appartenance sociale : plus d'un quart des familles chez les ouvriers et 3 sur 10 chez les employés, un peu plus de 3 sur 10 chez les professions intermédiaires, plus de 4 sur 10 chez les cadres supérieurs et nettement plus de 4 sur 10 chez les artisans et commerçants qui comptent presque autant de «public et privé» que de fidèles au public, 56% chez les agriculteurs. Comment ne pas y voir l'attachement d'une grande partie de la population à la présence d'un double réseau de scolarisation ?

D'une génération à l'autre

Nous chercherons, ici, à répondre à trois séries de questions :

— quelles ont été les scolarités des parents ayant un enfant scolarisé aujourd'hui dans l'enseignement secondaire ?

— quels sont les rapports entre les types de scolarité de chacun des deux parents, pris ensemble ou isolément, et les types de scolarité pratiqués au niveau de toute la fratrie ? La fidélité au public ou au privé relèvent-elles en grande partie d'une tradition familiale ? La pratique du « zapping » par l'un des parents entraîne-t-elle son accroissement à la génération suivante ?

— enfin, quelles sont les liaisons qui existent entre les scolarités respectives du père et de la mère, ainsi qu'avec le secteur professionnel où ils travaillent ?

La scolarité des parents

Ces parents ont été massivement scolarisés au cours de la décennie soixante. Deux séries d'observations peuvent être faites à leur sujet (Tableau 6) :

— La première concerne les parcours scolaires des couples de parents. D'une part, les couples constitués de deux parents fidèles l'un et l'autre au public sont minoritaires (45,5%) : autrement dit,

pour la majorité des familles scolarisant leurs enfants aujourd'hui, l'un des parents a lui-même utilisé exclusivement ou temporairement le privé au cours de sa propre scolarité. En même temps, le nombre de couples ayant effectué, l'un et l'autre, une scolarité tout privé est très faible (7,3%) tandis que le nombre de couples « public et privé » domine (plus de 47%). On voit ainsi que l'union ou le mariage opèrent un brassage relatif des types de scolarité : il sera intéressant d'en observer les incidences sur les choix de scolarisation qu'effectuent ces familles.

	Trajectoires scolaires des parents			
	Tout public	Tout privé	Public et privé	Ensemble
Pères	64,8%	12,7%	22,5%	100%
Mères	59,5%	17,7%	22,8%	100%
Pères et mères	45,5%	7,3%	47,2%	100%

Tableau 6. Trajectoires scolaires des parents

— La seconde observation concerne les scolarités des pères ou des mères considérés isolément. Si, même après redressement, cet échantillon n'est pas représentatif des élèves de cette période (seuls ceux qui ont eu des enfants sont questionnés ici), il nous fournit néanmoins une possibilité intéressante de comparaison avec les scolarités d'aujourd'hui. D'une part, la fidélité au public était assez forte (près de 65% si l'on se réfère aux pères, un peu moins de 60% si l'on se réfère aux mères) : elle était presque égale à celle que l'on observera ensuite sur le panel 1972-73-74, mais supérieure à celles que nous estimons à partir des enfants « principaux » issus de ces familles. D'autre part, la fidélité au privé était, quant à elle, nettement plus fréquente qu'aujourd'hui et encore plus forte chez les filles (près de 18%) que chez les garçons (près de 13%) : en moyenne, elle représentait au moins le double de celle que nous estimons chez leur enfant « principal ». Enfin, les taux de « zapping » étaient voisins quel que soit le sexe (22 à 23%), bien inférieurs à ce qu'ils sont aujourd'hui, et même à ceux du panel 1972-73-74. Sur les panels, les écarts filles-garçons sont peu significatifs et, par ailleurs, C. et F. Lelièvre ont montré que ces différences quant aux fréquentations du public ou du privé selon le sexe se sont résorbées à partir des années soixante-quinze¹⁵. On peut en avoir la confirmation en comparant la scolarisation des parents et celle de leur enfant « principal » selon son sexe (Tableau 7).

Sexe	Trajectoire scolaire de l'enfant principal			
	Tout public	Tout privé	Zapping	Ensemble
Garçon	66,4	8,8	24,8	100%
Fille	66,8	9,6	23,6	100%

Tableau 7. Trajectoire scolaire de l'enfant principal selon son sexe

Par rapport à la génération de leurs parents, les différences garçons-filles se sont, comme on le voit, très fortement atténuées : il subsiste une différence d'environ un point en faveur des filles pour ce qui est de la fidélité au privé, compensée par un point d'avantage en faveur des garçons, en matière d'utilisation du « zapping ». Au total, la fidélité au secteur public est devenue équivalente pour les deux sexes.

Si l'on se réfère aux panels successifs et aux estimations faites à partir de notre échantillon redressé, il semble donc que la fidélité au public se soit assez bien maintenue jusqu'à la fin des années soixante-dix pour diminuer ensuite, que la fidélité au privé ait commencé à décroître plus tôt tandis qu'augmentait parallèlement le « zapping ».

Par ailleurs, la scolarisation des parents est sans doute très dépendante de leur origine sociale, mais nous n'avons pas connaissance de cette information. En revanche, nous savons quelle est leur profession actuelle et nous pouvons observer une forte liaison entre la profession exercée et la

¹⁵ Lelièvre, C., Lelièvre, F., *Histoire de la scolarisation des filles*, Paris, Nathan, 1991.

scolarité passée. Prenons comme exemple tous les cas où le père et la mère exercent la même profession (Tableau 8).

Profession croisée des parents	Trajectoires scolaires croisées des parents			
	Tout public	Tout privé	Public et privé	Ensemble
Agriculteur / Agricultrice	33,2	35,3	31,4	100%
Chefs d'entreprise (père et mère)	38,7	11,4	49,7	100%
Cadres supérieurs (père et mère)	32,1	3,3	64,5	100%
Professions intermédiaires (père et mère)	42,2	5,4	52,2	100%
Employé / Employée	50,5	6,3	43,1	100%
Ouvrier / Ouvrière	56,9	8,9	34,1	100%

Tableau 8. Trajectoires scolaires des parents selon leur profession

Parmi les couples exerçant une profession identique, ce sont sans doute les couples d'ouvriers qui s'opposent le plus aux couples de cadres supérieurs, du moins sur le plan de la fidélité des deux conjoints au secteur public : près de 57% des couples d'ouvriers ont eu, l'un et l'autre, une scolarité « tout public », contre 32% seulement chez les cadres supérieurs. Ces derniers se distinguent d'ailleurs sur tous les plans simultanément : la plus faible utilisation du « tout public », mais aussi la plus faible utilisation du « tout privé » (à peine plus de 3%) et la plus forte utilisation conjuguée des deux secteurs (près de 65%). Si les ouvriers, comme on l'a vu, se caractérisent par le plus fort taux de couples « tout public », ce sont par contre les agriculteurs qui comptent la plus grande proportion de couples « tout privé » (plus de 35%), et le plus faible pourcentage de couples ayant utilisé les deux secteurs (à peine plus de 31%).

Pour mieux évaluer, d'une génération à l'autre, le déclin de la fidélité à chaque secteur de scolarisation mais aussi le taux de reproduction de trajectoires scolaires identiques, nous allons à présent comparer les parcours effectués par les parents avec ceux de l'ensemble de leurs enfants.

La trajectoire des parents et celle de la fratrie

Observons à présent les liaisons entre la scolarité des parents et celles de l'ensemble de la fratrie.

. selon le parcours scolaire du père

Trajectoires des pères	Trajectoires de la fratrie			
	Tout public	Tout privé	Public et privé	Ensemble
Tout public	68,4	3,5	27,9	100%
Tout privé	31,3	19,8	48,8	100%
Zappeurs	45,1	8,5	46,2	100%

Tableau 9. Trajectoires de la fratrie selon le parcours scolaire du père

Comme nous l'avons observé lors de l'analyse des trajectoires de l'enfant « principal », les liaisons entre les parcours des pères et les scolarités de l'ensemble de leurs enfants sont très fortes (Tableau 9). Pour ceux d'entre eux qui ont effectué une scolarité entière dans le public, les scolarités des enfants marquent une fidélité au public forte (plus de 68% des familles) ; la fidélité au privé est très faible (3,5%), tandis que l'utilisation des deux secteurs concerne un peu moins de 28% des familles. Lorsque les pères ont effectué une scolarité « tout privé », au contraire, la fidélité des familles au public est très faible (moins de 31%) et la fidélité au privé très élevée (près de 20%) ; mais l'utilisation des deux secteurs devient très fréquente et, à elle seule, presque majoritaire (près de

49%). Pour les pères « zappeurs », nous observons des situations plus intermédiaires en ce qui concerne la fidélité à l'un ou l'autre secteur, mais se rapprochant davantage du sous-groupe précédent en ce qui concerne l'utilisation des deux secteurs : l'utilisation du « tout public » pour l'ensemble de leurs enfants est devenue minoritaire (un peu plus de 45%), celle du « tout privé » s'abaisse à 8,5% et les cas d'utilisation conjointe des deux secteurs (plus de 46%) dépassent même les cas de fidélité au public.

. selon le parcours scolaire de la mère

Trajectoires des mères	Trajectoires de la fratrie			
	Tout public	Tout privé	Public et privé	Ensemble
Tout public	69,8	2,8	27,3	100%
Tout privé	35,7	18,6	45,6	100%
Zapping	45,1	8,0	46,7	100%

Tableau 10. Trajectoires de la fratrie selon le parcours scolaire de la mère

Les différences ne sont pas du même ordre de grandeur lorsqu'on les observe à partir des parcours scolaires des mères (Tableau 10). Quand celles-ci ont effectué un parcours « tout public », les parcours « tout public » de l'ensemble de leurs enfants sont encore un peu plus fréquents que lorsqu'il s'agissait du père (près de 70%) et les parcours « tout privé » encore un peu plus rares (moins de 3%) ; mais l'utilisation des deux secteurs reste équivalente (plus de 27%). Quand elles ont effectué un parcours « tout privé », la fidélité au public est un peu plus forte (près de 36%), mais la fidélité au privé (moins de 19%) et l'utilisation des deux secteurs (moins de 46%) déclinent quelque peu. C'est lorsque les mères ont utilisé à la fois le public et le privé que les situations se rapprochent le plus : même taux de fidélité au public (un peu plus de 45%), taux à peine moins bas de fidélité au privé (8%), taux d'utilisation des deux secteurs à peine supérieur (moins de 47%).

. selon les parcours scolaires croisés des deux parents

Trajectoires des parents (Pères / mères)	Trajectoires de la fratrie			
	Tout public	Tout privé	Public et privé	Ensemble
Tout public / Tout public	73,9	2,0	24,0	100%
Zapping / Tout public	59,5	3,9	36,5	100%
Tout public / Zapping	55,3	5,6	38,9	100%
Tout public / Tout privé	46,4	12,5	40,9	100%
Tout privé / Tout public	46,2	10,7	42,9	100%
Zapping / Tout privé	34,3	18,2	47,3	100%
Zapping / Zapping	32,5	9,0	58,4	100%
Tout privé / Zapping	28,2	20,4	51,3	100%
Tout privé / Tout privé	25,8	24,3	49,7	100%

Tableau 11. Trajectoires de la fratrie selon les parcours conjugués du père et de la mère

Les couples de parents ayant l'un et l'autre effectué une scolarité « tout public » utilisent davantage (près de 74%) le « tout public » pour l'ensemble de leurs enfants que les pères ou mères étudiés séparément (5,5 points de plus par rapport aux pères, un peu plus de 4 par rapport aux mères) ; ils utilisent à la fois moins fréquemment le seul secteur privé (2%) ou les deux secteurs (24%) : la fidélité familiale au public est assez nettement accrue (Tableau 11). De même, pour les couples ayant, l'un et l'autre, effectué une scolarité « tout privé », la fidélité familiale au privé se renforce assez nettement (plus de 24%) par rapport à celle des pères (moins de 20%) ou des mères

(moins de 19%) ; en même temps, le « zapping » croît légèrement par rapport aux pères et plus fortement par rapport aux mères, cette possibilité étant utilisée par près d'une de ces familles sur deux, tandis que la fidélité au public continue de décroître (moins de 26% des familles).

Les familles constituées de couples de fidèles, l'un au public, l'autre au privé, ont des comportements assez voisins et sensiblement à mi-chemin entre les précédents : dans les deux sous-groupes, la fidélité familiale au public est devenue minoritaire (environ 46%) ; la fidélité familiale au privé reste un peu plus forte lorsque les mères ont effectué une scolarité « tout privé » (12,5%) que lorsque ce sont les pères (moins de 11%), mais ces écarts se compensent si l'on considère les utilisations des deux secteurs : au total, près de 54% de ces familles utilisent totalement ou partiellement le privé.

Les comportements des couples dont l'un des membres a effectué une scolarité « tout public » et l'autre un parcours mixte sont assez proches malgré quelques nuances. La fidélité familiale au public y reste assez élevée, mais elle est plus forte lorsque la mère a été fidèle à ce secteur (59,5%) que lorsque c'est le père (plus de 55%) : on notera d'ailleurs que, sur un panel de familles dont les enfants auraient achevé leurs scolarités, cette fidélité, mesurée par rapport aux pères, deviendrait minoritaire. La fidélité au privé est faible, et encore plus faible dans le sous-groupe des mères « tout public » et pères « zappeurs » (moins de 4%) que dans l'autre (près de 6%) ; et c'est au contraire dans ce dernier (près de 39%) que l'utilisation des deux secteurs est plus élevée (36,5% dans l'autre) : dans ce dernier sous-groupe, le maintien plus fréquent en « tout public » semble donc bien le fait des mères.

Observons à présent les trajectoires des enfants d'une même fratrie lorsqu'un parent fidèle au privé s'est uni à un conjoint « zappeur ». Les fratries fidèles au public sont très minoritaires puisqu'elles ne constituent que 28% lorsque c'est le père qui a été fidèle au privé, ou 34% lorsque c'est la mère. De même l'utilisation exclusive du privé est importante (18% à 20% selon le cas de figure) ainsi que celle des deux secteurs (43% à 51%). Comme nous l'avions observé en analysant séparément les scolarités des pères et des mères, l'utilisation totale ou partielle du privé semble encore renforcée lorsque la scolarité « tout privé » est celle du père.

Enfin, quelle est la fréquence de l'utilisation familiale des deux secteurs lorsque les deux parents ont, eux-mêmes, utilisé les deux secteurs ? Elle est, de très loin, la pratique la plus courante (plus de 58%), très amplifiée par rapport à son niveau mesuré pour chacun des parents isolément, tandis que la fidélité au privé (9%) progresse très légèrement. En conséquence, la fidélité au public (32,5%) décline, quant à elle, de près de 13 points par rapport aux fidélités comparables des pères ou des mères. Même évaluée sur des parcours dont beaucoup sont inachevés, l'utilisation des deux secteurs est la « norme » que les parents de ce sous-groupe transmettent à leurs enfants.

Pour l'ensemble des groupes et sous-groupes constitués en fonction des trajectoires des parents, les utilisations permanentes ou temporaires du privé peuvent être résumées grâce à la Figure 1 (16).

— Les familles les plus fidèles au public sont celles dont le père et la mère ont, l'un et l'autre, été fidèles au public : à peine plus d'une fratrie sur 4 utilise, partiellement ou exclusivement, le secteur privé. Les chances de scolarisation de ces enfants dans le seul secteur public sont donc renforcées par rapport à celles, déjà fortes, que l'on observe chez les pères ou les mères « tout public » pris séparément (près de 7 sur 10).

— Les couples dont l'un des membres a suivi une scolarité « tout public » et l'autre une scolarité mixte utilisent davantage les possibilités offertes par la présence d'un double réseau de scolarisation. Lorsque ce sont les mères qui ont effectué un parcours « tout public », l'utilisation familiale, au moins partielle, du privé concerne un peu plus de 4 fratries sur 10 et resterait sans doute minoritaire, mais de très peu, si l'on considérait un suivi de familles dont les scolarités de l'ensemble des enfants seraient achevées ; lorsque ce sont les pères elle atteint 44,5% et deviendrait majoritaire sur ce même panel de familles.

¹⁶ Rappel concernant l'utilisation familiale d'ensemble, totale ou temporaire, du privé : 40,7% sur l'échantillon redressé ; 48,6% (estimation) sur notre panel fictif de familles dont les enfants auraient tous achevé leurs scolarités.

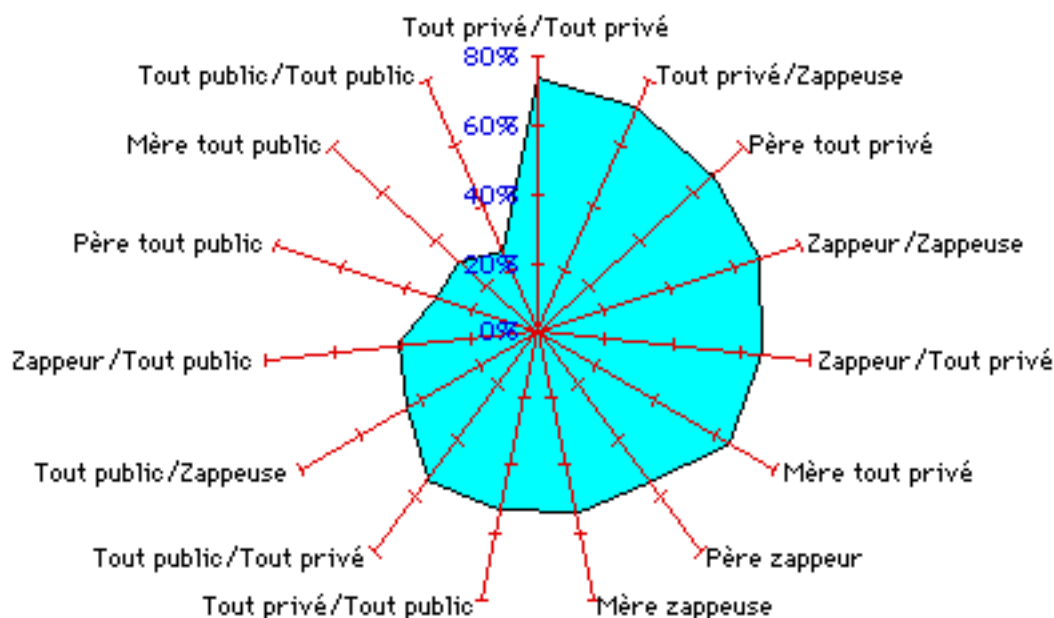


Figure 1. Taux global d'utilisation du privé par les fratries selon les trajectoires scolaires des parents

(Sous-populations d'au moins 100 personnes)

— Les couples de parents dont l'un a effectué une scolarité « tout public » tandis que l'autre a effectué une scolarité « tout privé » utilisent majoritairement le privé, à plus de 53% (sur notre panel fictif de familles, ce taux serait voisin de 60%). Mais l'on observera de surcroît que, si ce taux se situe, bien sûr, entre les taux observés en fonction des pères ou des mères considérés isolément, il est, dans les deux cas, plus proche de celui des pères ou mères « tout privé » que de celui des pères ou mères « tout public » : autrement dit, se dessine un mouvement qui, d'une génération à l'autre, traduit une accentuation du va-et-vient entre les deux secteurs et une diminution de la fidélité au public.

— Dans les 4 autres couples, la fidélité au public devient très fortement minoritaire, et elle n'est pourtant évaluée que sur des scolarités dont beaucoup sont inachevées : sur notre panel fictif, elle diminuerait encore d'environ 7%. Par ordre de présentation dans le tableau, le premier sous-ensemble (pères « zappeurs », mères « tout privé ») scolarise le moins ses enfants en privé (mais cela avoisine néanmoins les deux tiers) : il l'utilise nettement plus que les pères ayant « zappé » et à peine plus que les mères fidèles au privé. Le troisième, qui est symétrique par rapport au premier quant à sa constitution (mères « zappeuses », pères « tout privé ») scolarise bien davantage en privé (plus de 7 sur 10) l'un de ses enfants au moins, sa fidélité au public s'abaissant à la fois par rapport à celle des mères qui ont « zappé » et par rapport à celle des pères « tout privé » : la fidélité au public diminue à nouveau. Le second groupe constitué des pères et mères « zappeurs » utilise le privé pour ses enfants à plus de 67%, soit près de 13 points de plus que les pères ou mères considérés séparément : là encore, l'accentuation de l'infidélité au public est évidente. Enfin, le sous-ensemble des fratries dont les deux parents ont effectué une scolarité « tout privé » enregistre une fidélité au public (26%) inférieure à celles qui étaient observées à partir des pères ou des mères pris isolément : notons la symétrie, parfaitement inversée, de cette répartition par rapport à celle des familles « tout public », ici 26% de fidèles au « public » et 74% d'utilisateurs permanents ou temporaires du privé, dans le cas opposé, respectivement 74% et 26%. Pour ces deux sous-ensembles opposés, c'est donc avec un taux de reproduction identique d'environ trois quarts que se perpétuent les traditions familiales de fidélité au public, tout comme les traditions d'utilisation du privé.

Choix de l'école et choix du conjoint

D'ailleurs, les cas de divergence voire d'opposition entre les trajectoires scolaires parentales, même s'ils sont loin de représenter une quantité négligeable, restent cependant une situation minoritaire. Car la reproduction, avant même de modéliser le devenir scolaire des enfants, a d'abord présidé au choix du conjoint. On connaît bien, notamment depuis les travaux d'Alain Girard, nombre de déterminants sociaux qui pèsent sur la rencontre initiale et sur le choix du conjoint⁽¹⁷⁾. À ces déterminants, peut-on désormais ajouter le type de scolarité, publique ou privée, de chacun des deux futurs conjoints ? Nous allons voir que les modes de constitution des familles ne sont pas indépendants des trajectoires scolaires de leurs membres (Tableau 12).

Trajectoire scolaire de la mère	Trajectoire scolaire du père		
	Tout public	Tout privé	Zapping
Tout public	71,2	26,5	45,8
Tout privé	8,9	55,8	20,9
Zapping	19,9	17,7	33,3
Ensemble	100%	100%	100%

Tableau 12. Choix du conjoint selon la trajectoire scolaire de chacun des deux parents

Ainsi, loin d'être un comportement obéissant à des lois de distribution aléatoire, le choix du conjoint est en liaison étroite avec le type de scolarité suivie : 71% des pères à scolarité « tout public » ont choisi (et ont été choisis par) une compagne ayant suivi un cursus identique. A l'opposé, près de 56% des pères n'ayant connu que le privé ont également une conjointe qui n'a connu que le privé. Enfin, parmi les « zappeurs », cette liaison, quoique moins intense, ne cesse pas pour autant d'exister : dans ce groupe, un père sur trois s'unit avec une conjointe qui a également « zappé », contre moins de un sur cinq chez les « tout public » et moins de 18% chez les « tout privé ».

En définitive, il apparaît que le type de scolarité suivie pèse fortement sur le choix du conjoint. Pourtant, si les choix de conjoints étaient indépendants des parcours scolaires des deux membres du couple, les individus de notre échantillon n'auraient qu'un peu moins de 46% de chances de se situer sur la diagonale du tableau, c'est-à-dire d'épouser un conjoint ayant suivi un cursus identique. Mais en pratique, les trois cases de la diagonale du tableau rassemblent, à elles seules, plus de 60% du total des couples, tandis que les couples aux scolarités divergentes se dispersent sur les six autres combinaisons possibles⁽¹⁸⁾.

Sans doute les causes de ces choix sont-elles multiples. Sans doute l'éducation familiale antérieure et l'origine sociale ont-elles, à la fois, pesé sur les parcours scolaires de ces futurs parents et sur le choix de leur conjoint. Il reste que ces résultats permettent de confirmer, une fois de plus, la pertinence des analyses d'Alain Girard : « *La liberté de l'individu ou encore sa marge de liberté dans ses démarches les plus intimes et les plus personnelles, reste enserrée de toute part, aujourd'hui comme hier, dans un réseau étroit de probabilités et de déterminismes qui le poussent moins encore à choisir qu'à trouver un conjoint qui lui soit aussi proche que possible* »⁽¹⁹⁾. Le choix de l'école se trouve ainsi en relation étroite avec le choix du conjoint, même si cette relation n'est qu'indirecte et relève vraisemblablement d'autres variables explicatives. Et, sans doute, ce phénomène contribue-t-il à expliquer comment la tradition scolaire familiale va ensuite pouvoir se reproduire et se perpétuer en

¹⁷ Girard, A., *Le choix du conjoint*, Paris, PUF-INED, 2ème édition, 1974.

¹⁸ Sur 4 764 couples parentaux dont nous connaissons les trajectoires scolaires passées, 2 881 ont eu un cursus strictement identique (60,5%), contre seulement 1 883 couples à scolarité divergente (39,5%).

¹⁹ Girard, A., « Sociologie du mariage », article in : *Encyclopaedia universalis*, 1974

modelant le destin scolaire des futurs enfants : car ceux-ci, dans la majorité des cas, n'auront à leur disposition qu'un modèle unique de référence construit à travers l'histoire scolaire répétitive de leurs deux parents.

Des formes de fidélité plus complexes

. scolarité de la fratrie et secteur d'activité des parents

Même si elles ne sont guère surprenantes en soi, des formes de fidélité plus complexes apparaissent également : par exemple, une forte corrélation peut être observée entre le caractère public ou privé de l'employeur et la scolarité des enfants (Tableau 13).

Secteur d'activité des parents	Trajectoire de la fratrie			
	Tout public	Tout privé	Public et privé	Ensemble
Les deux enseignent en public	82,4	0,8	16,9	100%
L'un au moins enseigne en public	75,3	2,6	22,1	100%
Les deux travaillent dans le secteur public (enseignants inclus)	72,9	2,5	24,6	100%
Les deux travaillent dans le secteur public (enseignants exclus)	70,4	2,8	26,8	100%
L'un au moins travaille dans le public (enseignants inclus)	65,4	4,8	29,8	100%
L'un au moins travaille dans le privé (enseignants inclus)	55,8	7,7	36,5	100%
Les deux travaillent dans le privé (enseignants exclus)	54,6	8,2	37,2	100%
Les deux travaillent dans le privé (enseignants inclus)	53,6	8,8	37,6	100%
L'un au moins enseigne en privé	33,1	21,0	45,9	100%
Ensemble de la population	59,3	6,5	34,2	100%

Tableau 13. Trajectoire de la fratrie selon le secteur d'activité professionnelle des parents

(Sous-populations de plus de 100 personnes)

Lorsque l'employeur des parents est une entreprise publique, ceux-ci scolarisent beaucoup plus souvent leurs enfants dans le public, et inversement beaucoup moins lorsqu'ils travaillent dans le secteur privé.

Nous avons classé par ordre décroissant de scolarisation « tout public » nos différentes sous-populations caractérisées par le secteur d'activité professionnelle des parents : en tête, comme on pouvait s'y attendre, viennent les familles où les deux parents sont enseignants dans le public (près de 83%), alors qu'à l'opposé la présence d'un seul parent enseignant dans le privé ⁽²⁰⁾ fait chuter à environ 33% les scolarités « tout public ». Les enseignants des deux secteurs sont donc, sans

²⁰ La sous-population totalement opposée (les deux parents exerçant dans l'enseignement privé) ne peut pas être décrite de façon fiable, car elle regroupe un nombre trop restreint d'individus dans notre échantillon (moins de 100 personnes).

conteste les plus attachés à scolariser leurs enfants dans le système d'enseignement qui les rémunère, même si les fréquences sont très différentes côté public et côté privé. Mais, au-delà du cas un peu particulier des enseignants, on voit que l'attachement au service public diffuse plus largement sur le corps social : près de 73% de scolarités « tout public » lorsque les deux parents sont salariés d'une entreprise publique (près de 70% en excluant les enseignants), ou environ 65% quand c'est le cas pour un seul des deux. De la même façon, l'activité professionnelle dans le secteur privé conduit les parents à scolariser moins souvent leurs enfants dans le secteur public : près de 56% quand un seul travaille dans le privé, et moins de 54% quand tous les deux y travaillent. Enfin, on peut constater que non seulement le « tout privé » mais aussi les cursus mixtes évoluent de façon inversement proportionnelle au « tout public » : quand ce dernier augmente, les deux premiers diminuent ensemble, et vice-versa. La liaison entre le secteur d'activité professionnelle et le secteur scolaire choisi pour les enfants est donc forte.

. secteur d'activité et trajectoire scolaire des parents

Dernier secteur professionnel du père	Trajectoire scolaire du père		
	Tout public	Tout privé	Zapping
Entreprise publique	43,9%	25,5%	33,7%
Entreprise privée	56,1%	74,5%	66,3%
Ensemble	100%	100%	100%
Dernier secteur professionnel de la mère	Trajectoire scolaire de la mère		
	Tout public	Tout privé	Zapping
Entreprise publique	51,1%	34,7%	43,2%
Entreprise privée	48,9%	65,3%	56,8%
Ensemble	100%	100%	100%

Tableau 14. Secteur d'activité professionnelle des parents selon leur propre mode de scolarisation

Se pose donc inévitablement la question de la liaison, pour les parents eux-mêmes, entre leur secteur d'activité actuel et leur propre scolarité passée. En effet, la reproduction des traditions familiales, à défaut d'être parfaitement circulaire, c'est-à-dire d'être une reproduction à l'identique, implique un minimum de symétrie et de réversibilité des liaisons constatées. Ce qui est, en l'occurrence, assez nettement vérifié (Tableau 14).

Une scolarisation « tout public » augmente donc sensiblement les chances d'exercer une activité professionnelle ultérieure dans le secteur public, que ce soit pour l'homme (près de 44%) ou pour la femme (51%), chances qui tombent à moins de 26% chez l'homme ou à moins de 35% chez la femme en cas de cursus scolaire « tout privé ».

Même si la laïcité ou la religion ne constituent, comme nous le montrons par ailleurs, que des motivations très minoritairement exprimées, on voit aussi que la fidélité globale à une sphère d'influence publique ou privée — débordant largement le seul terrain scolaire — relève de fortes traditions familiales qui modèlent la scolarité, l'activité professionnelle et même le choix du conjoint. Sans doute, les analyses présentées ici permettent-elles de mieux comprendre ce phénomène de « *l'hérédité sociale des fonctionnaires* » qui a déjà été globalement constaté, notamment par Claude Thélot (21), grâce aux enquêtes FQP de l'INSEE.

²¹ Thélot, C., *Tel père, tel fils. Position sociale et origine familiale*, préface de J. Fourastié, Paris, Dunod, 1988 (1ère éd. : 1982), 249 p., Coll. : "L'oeil économique".

Mais on sait aussi, par ailleurs, que ces formes de fidélité, soit au public soit au privé, pour importantes qu'elles soient, ne résistent pas longtemps lorsque l'un des enfants se retrouve en échec et que son avenir scolaire et professionnel se voit brusquement menacé. Dans ce cas, en effet, un décalage se manifeste entre deux ordres de durées, irréductibles l'une à l'autre : le temps social, qui est celui du renouvellement des générations mais aussi celui des engagements, des actions collectives portant leurs fruits sur le long terme, et le temps individuel où se jouent, parfois en quelques mois, les chances de réussite scolaire. Peut-être ce décalage apparaît-il moins dans le cas des enseignants parce que leurs enfants sont plus réussissants que tous les autres, et qu'ils n'ont guère besoin, dans ces conditions de pratiquer le « zapping », ou encore parce que leur position facilite la mobilité interne, c'est-à-dire les changements d'établissement sans changement de secteur ; mais il apparaît fortement dans les couches moyennes ou parmi les catégories les plus démunies vis-à-vis de l'école.

Conclusion

Évaluée à partir de la trajectoire de l'enfant « principal » de l'enquête, la fidélité au public semble bien avoir décliné par rapport aux observations effectuées sur les panels 1972-73-74 et 1980 : au total et compte tenu des estimations qui ont été faites, ce sont très certainement moins de 6 élèves sur 10 qui, aujourd'hui, réalisent une scolarité « tout public » ; pendant le même temps, la fidélité au privé a décliné, ne concernant plus que 6,5% des élèves : l'utilisation totale ou temporaire du privé, qui concernait environ 35% des élèves dans les années soixante-dix (panel 72-73-74) et environ 37% des élèves dans les années quatre-vingt, serait sans doute le fait de plus de 40% des élèves d'une cohorte des années quatre-vingt-dix. La pratique du « zapping » semble continuer de s'accroître tout au long du cursus de scolarité des élèves : à une vingtaine d'années d'écart, elle s'est accrue de près de 5 points au niveau de la sixième, mais de plus de 8 points au niveau de la terminale.

Toujours mesurée à partir de l'unité élève, la fidélité au public, quoique en baisse assez générale dans l'ensemble des catégories sociales, reste cependant très fortement majoritaire dans les familles dont le père est cadre moyen, employé ou ouvrier (près ou plus de 7 sur 10) ; elle reste plus faiblement majoritaire dans les familles dont le père est cadre supérieur (entre 5 et 6 sur 10) ; mais, déjà faiblement majoritaire chez les familles de père artisan ou commerçant (5 à 6 sur 10), elle devient nettement minoritaire (4 sur 10) lorsque le père est agriculteur.

La fidélité au privé a, nous l'avons vu, globalement régressé. Mais elle reste très forte chez les enfants d'agriculteurs (près de 16%) ou d'artisans et commerçants (près de 14%) ; elle est forte chez les enfants de cadres supérieurs (près de 12%) ; elle est plus moyenne chez les professions intermédiaires (plus de 9%) ; elle est plus faible chez les enfants d'employés (autour de 8%), et encore plus faible chez les enfants d'ouvriers (6%).

Enfin, la pratique du « zapping » reste largement dépendante des catégories sociales. Concernant les catégories définies à partir des professions des pères, nous retrouvons une hiérarchie correspondant d'assez près à celle que nous avons observée sur les panels : faible utilisation par les enfants d'ouvriers (25%) ou d'employés (un peu plus de 27%), utilisation moyenne par les enfants de professions intermédiaires (un peu moins de 33%), utilisation forte par les enfants de cadres supérieurs (plus de 41%) ou d'artisans et commerçants (plus de 44%), très forte par les enfants d'agriculteurs (près de 60%)

En même temps qu'elle instruit déjà sur les pratiques des familles concernant l'utilisation de l'un ou l'autre secteur ou le recours aux deux secteurs, cette analyse effectuée en fonction d'un seul enfant de la fratrie marque aussi ses insuffisances et ses limites. Elle confirme certes l'accroissement des utilisations des deux secteurs allant de pair avec une diminution des fidélités au public et au privé ; elle confirme aussi, et précise même, des utilisations très différentes du recours au « zapping » selon la profession du père. Mais elle ne détermine ni la part totale des familles utilisant le « zapping » ou marquant une totale fidélité à l'un ou l'autre secteur au cours de la scolarité de l'ensemble de leurs enfants, ni les variations de ces parts selon les divers milieux sociaux, tels qu'ils ont définis à partir des professions des pères.

Or, l'ampleur de l'utilisation du recours apparaît encore beaucoup plus forte lorsque l'on change d'unité d'analyse et que l'on considère les parcours de l'ensemble des enfants d'une même fratrie : à peine plus d'une famille sur deux n'utilise que le public pour assurer la scolarité de l'ensemble de ses

enfants et moins de 4% n'utilisent que le privé ; près de 45% d'entre elles ont donc recours tantôt au public, tantôt au privé.

Mesurée à partir de l'unité fratrie, la fidélité au public est très minoritaire lorsque les pères sont agriculteurs ou artisans et commerçants, très faiblement majoritaire lorsqu'ils sont cadres supérieurs ; et elle ne concerne plus qu'environ 6 familles sur 10 lorsqu'ils appartiennent aux professions intermédiaires ou aux employés, et enfin que les deux tiers lorsqu'ils sont ouvriers.

De même, observée au niveau de la fratrie, la fidélité au privé apparaît également moins forte. Globalement estimée à moins de 4% aujourd'hui (au lieu de 6,5% si l'on considère le suivi scolaire d'un seul enfant de la fratrie), elle reste cependant variable selon les catégories sociales : sensiblement du simple au double en fonction des catégories socioprofessionnelles des pères, très faible chez les ouvriers, plus moyenne dans les autres catégories et nettement plus forte chez les agriculteurs, les artisans et commerçants ou cadres supérieurs

Au total, les familles utilisent donc, que ce soit de façon permanente ou partielle, bien davantage le privé que ne le laissent supposer les résultats antérieurs calculés à partir des trajectoires d'un seul enfant de la famille. Au total, le nombre de ces familles, tend à se rapprocher du nombre des familles fidèles au public : même sur cet échantillon où la plupart des scolarités sont inachevées, lorsque le père est agriculteur ou artisan ou commerçant, le pas est nettement franchi et le nombre des familles utilisant au moins temporairement le privé apparaît très supérieur au nombre de celles qui restent fidèles au seul secteur public ; les familles dont le père est cadre supérieur sont presque aussi nombreuses à utiliser au moins partiellement le privé qu'à être fidèles au public, bien que leurs enfants soient le moins souvent en situation d'échec. Ce n'est que dans les autres catégories que la fidélité au public reste relativement forte : autour de 6 familles sur 10 lorsque le père exerce une profession intermédiaire, et près de 7 sur 10 dans les familles d'ouvriers. C'est dire l'ampleur de la demande sociale de choix des écoles et de possibilité d'accès aux deux secteurs de scolarisation.

Fortement structurés par les stratégies de recours en cas d'échec, les choix du privé et du public sont liés de façon très significative à la tradition familiale, comme l'ont montré nos analyses qui ont notamment mis en relation la scolarité des parents avec celles de leurs enfants. Ainsi, la fréquentation exclusive du public par les enfants d'une même famille tombe d'un peu plus des deux tiers lorsque le père a eu lui-même une scolarité « tout public », à moins d'un tiers en cas de parcours paternel « tout privé », en passant par la valeur intermédiaire de l'ordre de 45% lorsque le père a fréquenté les deux secteurs. Inversement, la fréquence des cursus « tout privé » passe de près de 1 sur 30 lorsque le père a été fidèle au public, à 1 sur 5 lorsqu'il a été fidèle au privé. Enfin, les pères ayant eux mêmes « zappé » n'utilisent qu'à un peu plus d'un quart le public pour leurs enfants, se partageant presque également, pour le reste entre la fidélité au public et le « zapping ».

« *Tel père, tel fils !* » dit le dicton populaire, qui est d'ailleurs assez bien vérifié ici si on l'entend dans sa forme générale : tels parents, tels enfants ! Car nous avons pu observer que l'influence de la mère est souvent, vis-à-vis du choix des parcours scolaires des enfants, encore plus décisive que celle du père : ainsi un cursus « tout privé » chez la mère multiplie par 6,6 les chances des enfants d'avoir le même type de scolarité (contre un coefficient de 5,7 dans le cas du père). La reproduction des traditions scolaires familiales continue donc de peser d'un poids important sur les modes de scolarisation actuels.

Lorsque l'histoire scolaire du père et celle de la mère se conjuguent pour exclure tout passage par le privé, c'est alors que l'utilisation exclusive du public par tous les enfants atteint son niveau maximum : près des trois quarts. Ce taux est donc renforcé lorsqu'on prend en compte simultanément les deux parents, par rapport aux analyses portant sur un seul des deux. Dans le groupe opposé, chez les parents n'ayant jamais connu le public, on trouve la plus faible probabilité d'avoir des enfants à cursus exclusivement « tout public » : environ le quart d'entre eux. Le taux d'utilisation du privé a donc, là aussi, augmenté par conjonction des itinéraires des deux parents. Enfin les parents qui ont, tous deux, été « zappeurs » pendant leur scolarité, ont également des enfants qui présentent le taux le plus fort de « zapping » de tout l'échantillon : près de 6 sur 10, score qui est renforcé par le croisement des deux itinéraires parentaux. Ainsi, la reproduction des itinéraires scolaires familiaux ne se manifeste jamais avec autant de force, même si les exceptions sont loin d'être négligeables, que lorsque les deux parents ont connu des parcours similaires.

Nous avons donc pu constater une forte influence des modèles parentaux de scolarisation sur

les types de trajectoires suivies par les enfants. Et cette reproduction à l'identique atteint son maximum lorsque le père et la mère ont eu la même scolarité.

Par ailleurs, l'histoire scolaire du père et celle de la mère sont déjà très fortement corrélées entre elles, avant même de pouvoir exercer une influence sur la scolarité des futurs enfants. Il semble que les déterminants sociaux qui pèsent sur les liens matrimoniaux et qui incitent chacun à trouver un conjoint le plus proche possible de soi, produisent une forte homogamie par rapport aux parcours scolaires : 6 couples sur 10 ont suivi exactement la même trajectoire scolaire, alors qu'ils avaient statistiquement beaucoup moins de chances de rencontrer au hasard un conjoint semblable à eux sur ce plan.

Mais ces conjonctions vont plus loin encore et dépassent largement le seul domaine scolaire. C'est non seulement le choix du conjoint qui se voit influencé par le type de scolarisation, mais aussi le choix du secteur d'activité professionnelle : une scolarisation privée conduit plus souvent à travailler ensuite dans le privé, une scolarisation publique à travailler dans le secteur public. Et, à son tour, le secteur d'activité professionnelle des parents entre en relation étroite avec le type de scolarisation choisi pour les enfants, les travailleurs du public préférant l'école publique, ceux du privé préférant l'école privée.

C'est donc tout un ensemble de fidélités et d'attachements, dont les parcours scolaires ne traduisent qu'un aspect parmi d'autres, qui se transmettent des parents aux enfants et constituent la sphère d'influence du public d'une part, avec notamment la reproduction de véritables lignées de fonctionnaires, et d'autre part la sphère d'influence du privé. Il ne fait donc nul doute que ces comportements et ces choix, même si nous n'avons pas les moyens de les analyser plus complètement dans le cadre limité de notre questionnaire, entrent globalement en résonance avec certaines valeurs sociétales : l'idéologie du service public d'un côté, et de l'autre l'idéologie libérale.

Cette reproduction des traditions familiales, dont nous avons montré la force dans ce chapitre, ne doit pas pour autant conduire à négliger le brassage croissant que nous mesurons par ailleurs. Insister sur ces deux aspects à la fois n'est en rien contradictoire : car l'intersection des deux sphères s'élargit constamment et c'est précisément ce phénomène que nous étudions lorsque nous analysons le « zapping ». Mais, dans le même temps, on peut avancer l'hypothèse que cet accroissement du « zapping », s'il diminue numériquement le poids des fidèles, renforce et concentre, d'une certaine façon, leurs attachements idéologiques. Les fidèles, en plus petit nombre, seraient en même temps plus convaincus que jamais. Ainsi sans doute peut-on mieux expliquer ce mélange complexe de stabilités et de mobilités, de reproduction et de changement, de fidélités et d'infidélités, que notre enquête nous amène à constater.

Eléments bibliographiques

- Ballion, R., L'enseignement privé, une "école sur mesure" ?, *Revue française de Sociologie*, vol. XXI, 1980, pp. 203-231.
- Ballion, R., *Les consommateurs d'école*, Paris : Stock, 1982, 310 p.
- Berthelot, J., *L'école privée est-elle d'intérêt public ?*, Québec : Centrale de l'enseignement du Québec, 1988, 83 p.
- Bonvin, F., Une seconde famille : un collège d'enseignement privé, *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, n°30, 1979, pp 47-64.
- Bonvin, F., L'école catholique est-elle encore religieuse ?, *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, 1982, 114 p.
- Dainville, F. de, L'enseignement privé est-il en retard ?, *Études*, 1963, pp. 289-312.
- Héran, F., École publique, école privée : qui peut choisir?, Paris, INSEE : *Économie et Statistique*, n° 293, 1996, pp. 17-39.
- Hérin R., Rouault, R., *Atlas de la France scolaire, De la maternelle au lycée*, Paris : Reclus - La Documentation française, 1994, 264 p.
- Langouët, G., Enseignement public, enseignement privé : les stratégies du choix, Analyse critique du livre de: R. Ballion, *Les consommateurs d'école* (Stock, 1982), *L'Année sociologique*, n° 38, 1988, pp. 441-448.
- Langouët, G., *La démocratisation de l'enseignement aujourd'hui*, Paris : ESF, 1994, 189 p.

- Langouët, G., Léger, A., Parcours scolaires et transferts public-privé, *Société française*, n° 22, 1987, pp. 42-50.
- Langouët, G., Léger, A., "Trajectoires scolaires et recours au secteur privé", in : P. Perrenoud et C. Montandon (Éds.), *Qui maîtrise l'école ? Politiques d'institutions et pratiques des acteurs*, Lausanne : Réalités sociales, 1988, pp. 302-328
- Langouët, G., Léger, A., *École publique ou école privée ?*, Trajectoires et réussites scolaires, Postface de C. Lelièvre, Paris : Éditions Fabert, 2ème édition revue : 1994, (1ère éd. : Éditions de l'Espace européen, 1991), 192 p.
- Langouët, G., Léger, A., "State and Private Education in France : School careers and Pupils' Results", in : K. N. Reddy (Éd.), *Public an Private Education : An International Perspective*, Inde : Academic service of Hyderabad, 1994, pp. 152-163
- Langouët, G., Léger, A., *Le choix des familles*, *École publique ou école privée ?*, Paris : Éditions Fabert, 1997, 223 p.
- Léger, A., "L'école inquiète les parents", in : M. Verdié (Éd.), *L'état de la France et de ses habitants*, Paris : La découverte, 1987, pp. 14-17.
- Léger, A., Enseignement public et enseignement privé : idées fausses et réalités. 1ère partie : Recours au privé et stratégies, *Société française*, n° 36, 1990, pp. 46-58 ; 2ème partie : L'efficacité des deux secteurs, *Société française*, n° 37, 1990, pp. 40-53.
- Léger, A., "Les stratégies des familles et le choix des établissements", in : G. Marcou, J. Costa et C. Durand-Prinborgne (Éds.), *La décision dans l'Éducation nationale*, Lille : Presses universitaires de Lille, 1992, pp. 165-186
- Léger, A., Tripiet, M., *Fuir ou construire l'école populaire ?*, Paris : Méridiens Klincksieck, 1988, (1ère éd. : 1986), 207 p.
- Lelièvre, C., Nique, C., *La république n'éduquera plus, la fin du mythe Ferry*, Paris : Plon, 1993, 266 p.
- Lemonnier, M., Évolution des flux d'élèves entre établissements publics et privés dans le second degré, *Éducation et Formations*, n° 6, 1984, pp. 26-31.
- Lequiller, P., *La guerre scolaire n'aura pas lieu*, Paris : Critérim, 1992, 202 p.
- Œuvrard, F., Note sur la clientèle des établissements privés : l'origine sociale des élèves, *Éducation et Formations*, n° 6, 1984, pp. 32-35.
- Peneff, J., *Écoles publiques, écoles privées dans l'Ouest 1880-1950*, Paris : L'Harmattan, 1987, 263 p.
- Plenel, E., *L'État et l'école en France, La République inachevée*, Paris : Payot, 1985, 480 p.
- Prost, A., "Les écoles libres changent de fonctions", in : *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France (tome IV)*, Paris : Labat, 1982, pp. 413-447
- Remond, R., La laïcité n'est plus ce qu'elle était, *Études*, 1984, pp. 439-448.
- Rouault, R., L'enseignement privé en France. Quelle place et quel rôle dans les régions ?, *Géographie sociale*, n° 9, 1990, pp. 117-132.
- Savary, A., *En toute liberté*, Paris : Hachette, 1985, 236 p.
- Tanguy, L., L'État et l'école : l'école privée en France, *Revue française de Sociologie*, vol. XIII, 1972, pp. 325-375.
- Tanguy, L., De l'existence de l'école catholique à la création d'un service privé de l'enseignement, *Orientations*, 1973, pp. 35-52.
- Vandermeersch, E., Laïcité 1881-1981, *Études*, n° 355-4, 1981, pp. 325-340.
- Vandermeersch, E., L'enseignement privé : une énorme machine, *Autrement*, n° 42, 1982, pp. 94-103.